

Comment vos sénateurs dépensent leur « cagnotte »

Clément Chaillou | Publié le 23.09.2014, 00h00

UNE GRANDE PREMIÈRE. Le ministère des Finances vient de dévoiler sur son site le détail de la réserve parlementaire des sénateurs. S'il faut se montrer prudent en épluchant la centaine de pages qui listent les dépenses -- dans le Val-de-Marne, les subventions octroyées en 2013 aux collectivités n'apparaissent pas --, il est désormais possible de se faire une idée sur la manière dont les six sénateurs du département utilisent leur enveloppe annuelle.

Comme ailleurs, ces derniers se divisent en deux grandes catégories : ceux qui se montrent généreux avec les associations, et ceux qui privilégient les collectivités. Et puis il y a ceux qui la jouent perso.

Les amis des associations

La championne se nomme Esther Benbassa (EELV). Entre les 10 000 EUR versés aux Restos du coeur -- qui ont la cote auprès de nombreux élus -- ou les 6 000 EUR accordés au Théâtre de la nuit (Rhône-Alpes), la sénatrice écologiste a dépensé, en 2013, 67 000 EUR de sa réserve pour des organisations sociales, culturelles ou sportives. Suivent les communistes Christian Favier (62 824 EUR) et Laurence Cohen (40 000 EUR). « La vie associative est essentielle, explique Christian Favier. Je tiens compte des besoins des villes, mais je garde chaque année une part importante de ma réserve pour des associations qui me tiennent à coeur et pour porter des projets qui ne trouvent pas de subventions ailleurs. »

Les bienfaiteurs des mairies

Christian Cambon (UMP), lui, n'a pas la même vision des choses. « L'enveloppe est faible (*NDLR : 130 000 EUR*), alors j'ai toujours préféré verser aux communes amies qui n'ont pas de parlementaires et qui ont besoin de fonds pour des travaux. Je travaille en étroite liaison avec Catherine Procaccia (*NDLR : également sénatrice UMP*) », précise-t-il. Il a ainsi aidé à la réfection de la place Ramon à Charenton (20 000 EUR) ou à celle de la rue des Perdrix à Mandres-les-Roses (14 912 EUR). Luc Carvounas, sénateur-maire PS d'Alfortville, partage la même philosophie : « Je fais chaque année un appel à candidatures auprès des mairies PS, PC, ou même sans étiquette, et je ventile ensuite les 130 000 EUR entre tous les projets, en n'en mettant aucun de côté. »

Les moins partageurs

Tous les sénateurs ne sont pas aussi altruistes. Certains préfèrent se montrer généreux... avec leurs propres communes. Jean-François Voguet (PCF), qui siégeait au palais du Luxembourg jusqu'en 2011, a ainsi accordé, en 2010, 77 703 EUR pour l'aménagement des anciens locaux de la CPAM à Fontenay, dont il est l'édile. Mais la palme revient à l'ex parlementaire Jean-Jacques Jégou (MoDem). En 2011, l'ancien maire du Plessis-Tréville avait versé 130 000 EUR pour la rénovation des allées autour de l'hôtel de ville et divers travaux dans sa commune.